

Demande de mise à disposition d'échantillons du CRB-Tumorotheque de l'ICO

IDENTIFICATION DE LA DEMANDE	
Date de la demande	
Titre du projet :	
Demandeur / porteur de projet (Nom – Prénom - Fonction) :	
Organisme - Etablissement :	
Adresse :	
E-mail :	
Tél. :	
Collaborations / partenariats (académiques, industriel...) :	
Mode de financement du projet :	
Financement du projet prévu pour la participation aux frais du CRB ? Si oui, lequel ? :	

DESCRIPTIF DE LA DEMANDE D'ECHANTILLONS					
PRELEVEMENTS	ORGANE	TUMEUR/ PATHOLOGIE	ECHANTILLONS	NOMBRE ECHANTILLONS	QUANTITE PAR ECHANTILLON
☐ Tissus			☐ Tissu congelé ☐ Tissu frais ☐ Blocs de paraffine ☐ Lames histologiques		
☐ Dérivés tissulaires			☐ ADN tumoral ☐ ARN tumoral ☐ Autre :		
☐ Dérivés sanguins / cellulaires			☐ Sang total ☐ Plasma ☐ Sérum ☐ Leucocytes ☐ Organoïdes ☐ Autre :		
Délai de mise à disposition souhaité :					

Données associées souhaitées :

Description du projet : (deux pages maximum)

L'utilisateur s'engage à respecter la confidentialité des informations échangées et à valoriser les ressources biologiques dans le cadre strict du projet mentionné dans le présent document et à ne pas céder les ressources biologiques à une tierce partie, en application de la réglementation en vigueur et de la procédure d'hébergement et mise à disposition des ressources biologiques du CRB-Tumorotheque de l'ICO (PRI140) disponible auprès du CRB-Tumorotheque.

Toute recherche sur les données associées à un échantillon humain doit faire l'objet d'une déclaration RNIPH (www.indsante.fr)

Le demandeur / porteur de projet s'engage à :

- Conserver les ressources biologiques dans le respect des dispositions réglementaires applicables et en assurer la traçabilité et le respect des règles relatives à l'hygiène, la sécurité et la protection de l'environnement.
- Utiliser les ressources biologiques exclusivement à des fins de recherche dans le cadre du projet objet du contrat, à l'exclusion de toute autre utilisation.
- Retourner les ressources biologiques après usage ou détruire et le cas échéant à fournir une attestation de destruction de matériel.
- Utiliser les ressources biologiques sous sa seule et exclusive responsabilité.
- Informer le CRB-tumorotheque de l'ICO de toutes éventuelles mises en évidence de données d'intérêt pour le suivi clinique de la Personne concernée.
- Transmettre les résultats de la collaboration au CRB-Tumorotheque de l'ICO et les publications réalisées.
- Citer le CRB-Tumorotheque de l'ICO dans toute publication et communication relative à l'utilisation des échantillons mis à disposition.

Publication à citer : Heymann D, Kerdraon O, Verrièle V, Verhille E, Veron V, Vitre M, Delmas F, Henry C, Gouy Y, Amiand M, Bard JM. Centre de Ressources Biologiques-Tumorotheque: Bioresources and associated clinical data dedicated to translational research in oncology at the Institut de Cancérologie de l'Ouest, France. Open J Bioresources 2020;7:5.

Le(s) demandeur(s) (nom / prénom / date / signature) :

CADRE RESERVE AU CRB-TUMOROTHEQUE DE L'ICO

N° d'enregistrement de la demande CRB

N° d'enregistrement portail MEDECYS

ETUDE DE LA FAISABILITE DE MISE A DISPOSITION DES ECHANTILLONS

Vérification de la faisabilité de la mise à disposition des échantillons : ☐ OUI ☐ NON

Commentaire:

Fait par : le : ____ / ____ / ____

AVIS DU COMITE SCIENTIFIQUE

☐ Favorable

☐ Défavorable

Commentaire :

Fait par (représentant du Comité scientifique présent) : le : ____ / ____ / ____

Le responsable du CRB-Tumorotheque (nom / prénom / date / signature) :